

pensions sont également prévues tant pour les veufs que pour les veuves. Des prestations de pension seront versées aux enfants jusqu'à l'âge de 17 ans. Ceux qui poursuivent des études avancées recevront des prestations de pension jusqu'à l'âge de 25 ans.

#### Loi sur la Défense nationale

Le bill "omnibus" permettra indifféremment aux garçons et aux filles d'appartenir à des organisations de cadets. Chaque été le Gouvernement reçoit des plaintes de la part de jeunes filles rejetées de ces organisations. Leur exclusion ne nous semble plus du tout justifiée.

#### Loi sur l'Assurance-chômage

Les modifications portent sur les prestations de maternité. La loi actuelle prévoit le versement de prestations pendant une période de 15 semaines seulement, commençant huit semaines avant la semaine présumée de l'accouchement et se terminant six semaines plus tard après la semaine de la naissance. Les modifications proposées permettent plus de latitude de sorte que les prestations de 15 semaines pourraient être versées pendant n'importe quelle période de 15 semaines, commençant huit semaines avant la date présumée de l'accouchement et allant jusqu'à 15 semaines après l'accouchement.

Cette mesure permettra à la femme de prendre la plus grande partie de son congé après la naissance de l'enfant. Cette disposition éliminera les problèmes administratifs qu'engendrait la difficulté de prévoir la semaine de l'accouchement.

Le Gouvernement continuera à prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer les dispositions discriminatoires contenues dans les textes de loi en vigueur. Des modifications sont prises pour assurer l'égalité des sexes dans le cadre du Régime de pensions

#### L'Année internationale de la femme

L'Année internationale de la femme aura lieu en 1975. L'ACDI subventionne déjà des projets de promotion féminine dans les pays en développement. Ainsi, par sa Direction des organisations non-gouvernementales, l'Agence a octroyé une subvention de \$1,900 au Centre d'enseignement ménager de Dapango au Togo, \$5,000 à un centre de formation féminine de la paroisse de Bobo en Haute-Volta, \$1,200 au P.M.I. (Protection maternelle et infantile) à Gourcy, en Haute-Volta, \$9,000 au Comité Unicef Canada, au Sénégal et enfin, \$80,000 au Centre d'apprentissage de la puériculture, à des garderies et à des centres de nutrition et de distribution de lait de Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Grenade. Ces projets visent à donner les connaissances de base en hygiène, en alimentation, en puériculture et une initiation à l'économie (budget, habitat, organisation ménagère). Ils permettent de former des femmes compétentes et conscientes de leurs responsabilités afin qu'elles deviennent des leaders pour leurs compagnes. Ils ont également pour but de faire participer les femmes au développement du pays par la connaissance des structures nationales (instruction civique).

du Canada et pour refondre la Loi sur la citoyenneté canadienne. Enfin, un projet de loi sera déposé dans le but de créer une Commission fédérale des droits de l'homme, et des modifications seront apportées au Code criminel relativement aux procès pour viol et autres crimes d'ordre sexuel.

Toutes ces mesures sont conformes à la politique du Gouvernement qui vise à assurer l'égalité de traitement tant aux hommes qu'aux femmes, et font partie du programme du Gouvernement pour l'Année internationale de la femme.

#### Les Forces canadiennes inaugurent un système de logistique automatisé

Les Forces canadiennes ont inauguré à Ottawa le 18 octobre un système de logistique automatisé de conception très poussée; on affirme que ce système, auquel on confiera la comptabilité et la distribution des stocks militaires, est actuellement le plus perfectionné au monde.

Il servira avant tout à éliminer, par l'automation, les pertes de temps dues aux écritures; de plus, les registres seront plus fidèles et le matériel pourra parvenir plus rapidement et plus facilement aux destinataires.

Ce nouveau système est le résultat de neuf années de recherche, de mise

au point, de découvertes, de sacrifices et de travail acharné.

On prévoit également mettre au point certains programmes complémentaires destinés au nouveau système, qui lui permettront de repérer le matériel en cours de route ou en réparation, et on pourra exercer un contrôle efficace des articles à toutes les étapes qui séparent le fournisseur de l'utilisateur. Les projets de réparation des aéronefs, des navires et des véhicules seront insérés dans la mémoire de l'ordinateur, ce qui réduira les risques d'emboîtement dans le cycle de la réparation.

Le nouvel ensemble étant doté d'un ordinateur IBM au centre de contrôle et d'un terminal à chacune des bases et stations, le contrôle des stocks sera presque entièrement automatisé.

Le premier essai de ce système date de janvier dernier. Après avoir apporté certaines modifications, on a maintenant commencé la conversion totale à ce système; d'ici au milieu de l'année 1975, toutes les bases et unités y seront intégrées. Les états-majors nationaux et ceux des quartiers généraux des Commandements pourront planifier plus sûrement l'achat, le transport et la distribution des approvisionnements et de l'équipement.

#### Un spectacle géant

Le ministère des Communications collabore depuis déjà plusieurs mois aux préparatifs de radiodiffusion des jeux olympiques de 1976.

MM. Gilles Migneault, Pierre A. Roy et Jacques Bourassa, du bureau régional du Québec, représentent le ministère auprès du comité qui planifie l'installation des nombreux systèmes de télécommunication nécessaires à la couverture des quelque 3,000 épreuves qui seront disputées à Montréal, Verdun et Kingston.

L'Organisme de radio-télévision olympique (ORTO) projette d'apporter les jeux à un milliard de personnes grâce au télécâble, aux micro-ondes et aux satellites.

Ce projet gigantesque nécessitera 2000000 \$ de matériel, 89 magnétoscopes, 107 caméras, 14 chaînes de télécommunication, 4,500 circuits radio, 35 circuits vidéo, 50 studios de télévision et 110 bureaux pour satisfaire les exigences des diffuseurs étrangers.